



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

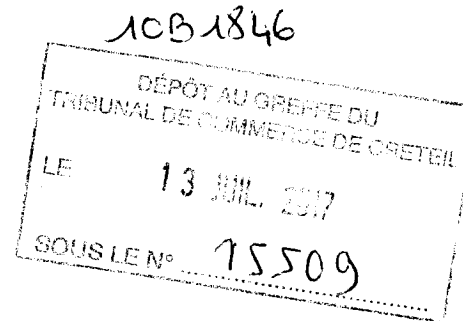
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01846

Numéro SIREN : 521 923 011

Nom ou dénomination : 3 S CAFE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt 15509



« 3 S CAFE »

**Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 15.000,00 Euros**

**Siège social : 365 rue des Vœux Saint Georges
94290 VILLENEUVE LE ROI**

RCS CRETEIL : 521.923.011

COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2016

certifié conforme à l'original

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise :		EURL 3S CAFE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2						
Adresse de l'entreprise		365 rue des Voeux Saint Georges		94290 VILLENEUVE LE ROI		Durée de l'exercice précédent *		1 2				
Numéro SIRET *		5 2 1 9 2 3 0 1 1 0 0 0 2 2				Néant ☐ *						
						Exercice clos le,		3 1 1 2 2 0 1 6				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA										
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
		Frais de développement *	CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 870	AG	4 870						
		Fonds commercial (I)	AH	573 561	AI		573 561					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO							
		Constructions	AP		AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	303 117	AS	272 475	30 642					
		Autres immobilisations corporelles	AT	35 994	AU	34 177	1 818					
		Immobilisations en cours	AV		AW							
		Avances et acomptes	AX		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
		Autres participations	CU		CV							
		Créances rattachées à des participations	BB		BC							
		Autres titres immobilisés	BD		BE							
		Prêts	BF		BG							
		Autres immobilisations financières *	BH	8 770	BI		8 770					
TOTAL (II)		BJ	926 313	BK	311 522	614 791						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 084	BM		10 084					
		En cours de production de biens	BN		BO							
		En cours de production de services	BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
		Marchandises	BT	16 030	BU		16 030					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 326	BY	5 509	8 818					
		Autres créances (3)	BZ	18 190	CA		18 190					
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE							
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	136 094	CG		136 094						
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 382	CI		11 382						
	TOTAL (III)	CJ	206 107	CK	5 509	200 598						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM										
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 132 420	IA	317 031	815 389						
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			(3) Part à plus d'un an :		CR	6 733
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :				

C11

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise

EURL 3S CAFE

Néant

☐ +

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 255 000...)	DA	255 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	25 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	229 293
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	81 579
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	591 372
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161 472
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 116
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 115
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 213
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 100
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	224 017
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	815 389
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	144 982
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	103

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

CN

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

EURL 3S CAFE

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	724 462	FB	FC 724 462
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	8 164	FH	FI 8 164
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	732 626	FK	FL 732 626
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 6 596
	Autres produits (1) (11)				FQ 60
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 739 282
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 204 087
	Variation de stock (marchandises)*				FT 5 579
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 18 579
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (2 284)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 118 855
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 3 633
	Salaires et traitements *				FY 164 719
	Charges sociales (10)				FZ 55 482
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA 42 258
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC 5 509
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE 7 333
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 623 750
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 115 531
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 79
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 79
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 5 788
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 5 788
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (5 709)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 109 823

(RENVois : voir tableau n° 2053) / Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cn

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 3S CAFE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 567		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 567		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(1 567)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	26 677		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	739 361		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	657 782		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	81 579		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
AMENDES ET PENALITES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	666		
COTISATION CFE SUR EXERCICE ANTERIEUR					782		
REGULARISATION REMBOURSEMENT URSSAF					119		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CP

« 3 S CAFE »

**Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 255.000,00 Euros**

**Siège social : 365 rue des Vœux Saint Georges
94290 VILLENEUVE LE ROI**

RCS CRETEIL : 521.923.011

PROCES-VERBAL

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

A Villeneuve Le Roi, le mercredi 16 juin 2017 à 18 heures,

Le soussigné, RODRIGUES Carlos, associé unique de la société «3 S CAFE», société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 255.000,00 €,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la société, RODRIGUES Carlos, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et rémunération du gérant ;

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui s'élève à 81.578,76 € au compte de report à nouveau pour la totalité.

Le compte « report à nouveau » présentera un solde créditeur de 310.871,83 €.

L'Associé Unique prend acte qu'il a été distribué des dividendes au titre de l'un des trois exercices précédents :

- décision du 27 juin 2016 : mise en distribution d'une somme de 20.000,00 €. Le dividende à ouvert droit à la réfaction de 40 % prévu par l'article 158 du code général des impôts.

TROISIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'Article L. 223-19 du Code de Commerce, l'Associé Unique porte à connaissance les conventions suivantes qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- * Mr RODRIGUES Carlos détient un compte courant d'associé créditeur d'un montant au 31 décembre 2016 de 705,75 €.

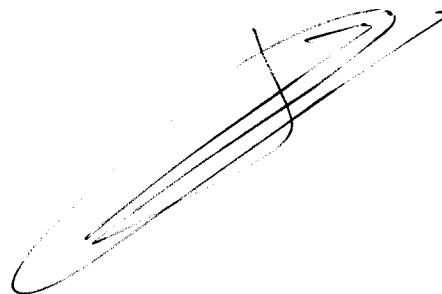
- * Mr RODRIGUES Carlos a perçu 30.000,00 € de rémunération pour ses fonctions de gérant sur l'exercice clos au 31 décembre 2016.

- * Les cotisations sociales obligatoires et facultatives de Mr RODRIGUES Carlos prises en charge par la société ont été de 18.905,33 € sur l'exercice clos au 31 décembre 2016.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide de fixer la rémunération mensuelle du gérant à 3.000,00 nets sur 2017. Par ailleurs la société continuera à lui rembourser sur justificatifs ses frais de représentation et l'indemniser de ses frais de déplacement. Les cotisations sociales obligatoires et facultatives liées à son mandat de gérant continueront d'être prises en charge par la société.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès verbal.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.